

**Cabinet de Maître Caroline PAYEN**  
**Avocat Associé au sein de la SCP DRUJON d'ASTROS & ASSOCIES,**  
demeurant à AIX-EN PROVENCE (13100)  
Les Patios de Forbin, 9 bis, Place John Rewald  
Tél. : 04.42.17.00.20 – [www.drujondastros-avocats.com](http://www.drujondastros-avocats.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT SUR SURENCHERE**

**TROIS LOCAUX situés à GARDANNE (13120),  
Centre Commercial Rond-Point du Lycée, 413 Avenue Léo Lagrange.**

Il sera procédé le **LUNDI 6 JUILLET 2026 à 9 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100), siégeant 40 Boulevard Carnot à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, des biens dont la désignation suit :

Dans un ensemble immobilier situé à GARDANNE (BdR), Centre Commercial Rond-Point du Lycée, 413 Avenue Léo Lagrange, élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, cadastré lieudit « La Crau », section AW n° 48 pour 06 a 24 ca et section AW n° 137 pour 12 a 94 ca, **les lots :**

- **n° 4, à savoir UN LOCAL** d'une superficie de 30,75 m<sup>2</sup> situé au premier étage, avec les 926/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 1935/10000èmes des parties communes afférentes aux charges d'entretien du premier étage (escalier A).

Au jour du PV descriptif du 27 mai 2025 le bien est occupé. Les conditions d'occupation n'ont toutefois pu être déterminées.

- **n° 5, à savoir UN LOCAL** divisé en deux parties d'une superficie totale de 97,59 m<sup>2</sup> situé au premier étage ayant son accès par l'escalier A, avec les 273/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 1139/10000èmes des parties communes afférentes aux charges d'entretien du premier étage (escalier A) et encore les 995/10000èmes des parties communes afférentes aux charges d'entretien du monte-charge.

Au jour du PV descriptif du 27 mai 2025 le bien est occupé. Les conditions d'occupation n'ont toutefois pu être déterminées.

- **n° 21, à savoir UN LOCAL** comprenant une surface de vente et une mezzanine d'une superficie totale de 73,47 m<sup>2</sup> et les 355/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Au jour du PV descriptif du 27 mai 2025 le bien est vide de toute occupation.

Les lots susvisés résultent d'un règlement de copropriété et état descriptif de division établi par Me BARBIER, Notaire, le 22 décembre 1988, publié le 24 janvier 1989 volume 89 P n° 780, rectifié selon acte reçu par Me BARBIER le 14 avril 1989, publié le 21 avril 1989 volume 89 P n° 4108.

**MISE A PRIX : 80.300 € (QUATRE-VINGT MILLE TROIS CENT EUROS)**

**Frais de poursuites payables en sus.** Adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur

**QUALITE DES PARTIES :**

**CREANCIER POURSUIVANT :**

Le **FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS**, ayant pour société de gestion la **Société EUROTITRISATION**, société anonyme au capital de 712.728 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le n° 352 458 368, dont le siège social est sis 67 rue Arago - 8ème étage - 93400 SAINT-OUEN et représenté par la **Société MCS ET ASSOCIES**, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020), 256 Bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 19 avril 2021 soumis aux dispositions du Code monétaire et financier contenant celles détenues contre la SCI BASE,

Ayant pour avocat **Maître Caroline PAYEN** membre de la **SCP DRUJON D'ASTROS & Associés**, Société Civile Professionnelle d'Avocats, inscrits à la Cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE, domiciliée 9 bis, Place John Rewald, Les Patios de Forbin, 13100 AIX-EN-PROVENCE, laquelle se constitue sur la présente sommation et ses suites et au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile et où seront notifiés tous dires et observations éventuelles.

**CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :**

Le cahier des conditions de la vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté.

Seuls les avocats inscrits au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE peuvent soutenir les enchères. Les frais exposés pour parvenir à ladite vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

**VISITE : MARDI 23 JUIN 2026 de 14 h 30 à 15 h 30**  
**par Maître Laurent SCHELOUCH**

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Au cabinet de l'avocat poursuivant et sur les sites **www.avoventes.fr** et

**www.drujondastros-avocats.com**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (RG n° 19/06128)

Signé : **Me Caroline PAYEN**  
**Avocat**